

Fédération Française d'Athlétisme



10km des Foulées d'Orléans

Course prévue le 12 mai 2019

Dossier de mesurage :

Philippe GEORGET Officiel régional running CRCR Centre-Val de Loire

Gilles RENARD Officiel régional running CRCR Centre-Val de Loire

numéro d'enregistrement au Comité Technique de Mesurage de la FFA :

Stéphane Daubert
20 rue de la haute croix
45800 Saint Jean de Braye

Ligue du Centre-Val de Loire



10km des Foulées d'Orléans

Longueur : 10 km

Nombre de tours : 1 tour

Distance de séparation : 0m

Coefficient de séparation : 0,00 % (<50%)

Dénivelé différentiel : 0m

Course mesurée le 23/02/2019 de 9h30h à 14h30 par:

Philippe Georget

15 Route de Gardefort

18300 JALOGNES

06 32 50 94 23

philgeorget18@gmail.com

licence 1457110

et

Gilles Renard

40 Allée Pierre Gilles de Gennes

45160 OLIVET

06 83 13 15 22

grenard@diormail.com

licence 665716

Bicyclettes équipées de compteur Jones

SOMMAIRE

1-Parcours	page 5
2-Balisage.....	page 8
3-Position des kilomètres intermédiaires.....	page 12
4-Mesurage.....	page 13
5-Mise en conformité.....	page 25

Ce dossier est la propriété de l'organisateur.

Il ne peut être dissocié ; aucun feuillet ne peut être séparé de son intégralité.

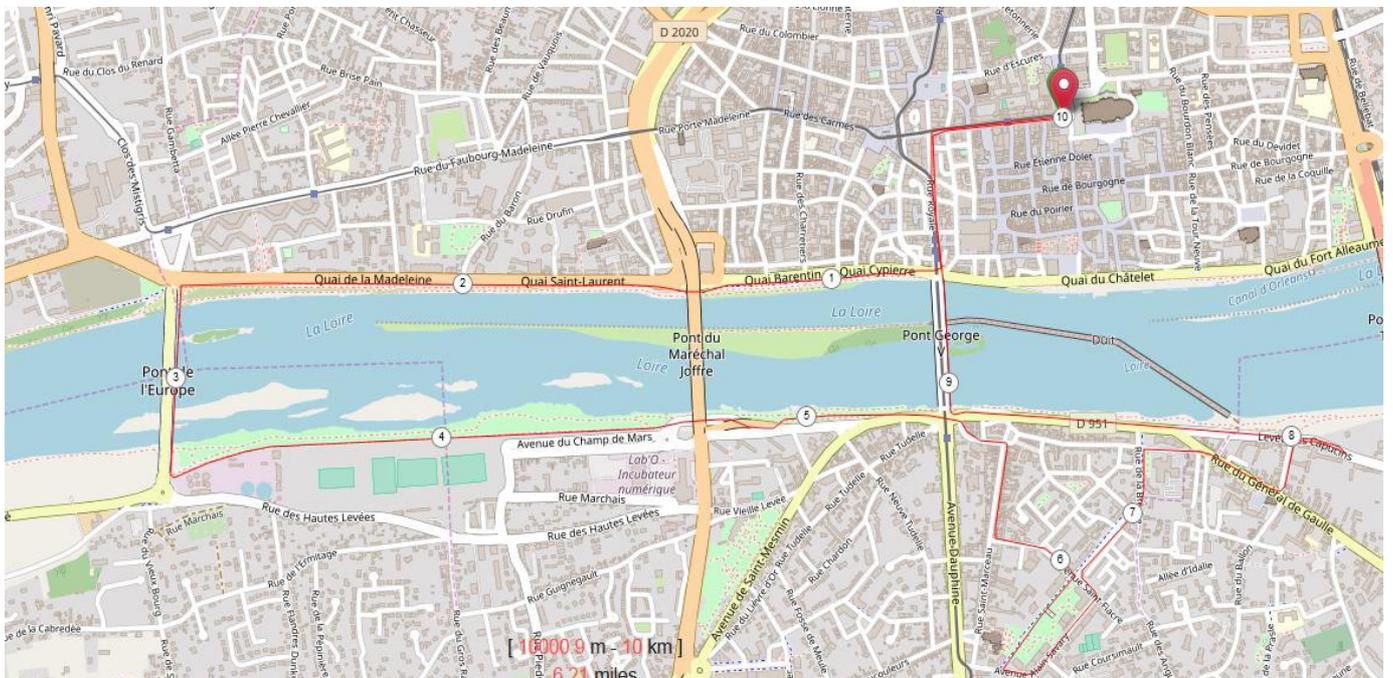
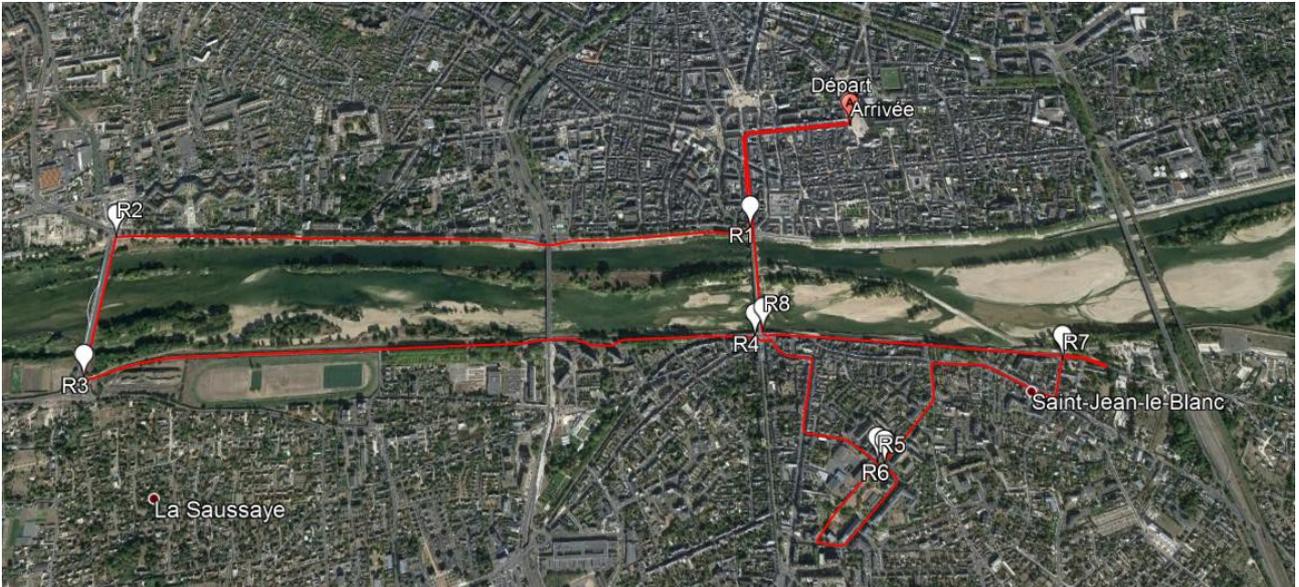
Ce dossier doit obligatoirement être confié au juge-arbitre de courses hors stade le jour de l'épreuve. Celui-ci le restitue à l'organisateur à l'issue de l'épreuve.

Toute modification du parcours, même minime, entraîne la nullité du dossier

10km des Foulées d'Orléans

Le Parcours

Départ- R1-R2-R3-R4-R5-R6-R7-R8-puis Arrivée



Localisation de la ligne de départ et d'arrivée:

Le départ (point D) et l'arrivée (A) se situent en haut de la Rue Jeanne d'Arc, à la limite du bitume et des pavés larges.



Distance de séparation (distance entre les lignes de départ et d'arrivée) : 0 mètres.

Soit un coefficient : $\frac{0}{10000}$

= 0,0 % (< 50).

Dénivelé différentiel (différence d'altitude entre les lignes de départ et d'arrivée) :
0m.

10km des Foulées d'Orléans

Voies empruntées :

ORLEANS

Rue Jeanne d'Arc
Rue Royale
Quai Cypierre
Piste cyclable du quai Cypierre
Piste cyclable du quai Saint Laurent
Pont de l'Europe
Piste piétonne derrière l'hippodrome
Quai de Prague
Rue de la bascule
Rue Saint Marceau
Rue Jules Gouchault
Avenue Saint Fiacre
Allée des finettes-Parc Léon Chenault
Avenue Alain Savary
Avenue Saint Fiacre
Avenue Edmond Michelet

SAINT JEAN LE BLANC

Rue de la brèche
Place Saint Charles
Rue du Général de Gaulle
Rue des Capucins
Levée des Capucins
Quai des Augustins

ORLEANS

Quai des Augustins
Pont George V
Rue Royale
Rue Jeanne d'Arc

10km des Foulées d'Orléans

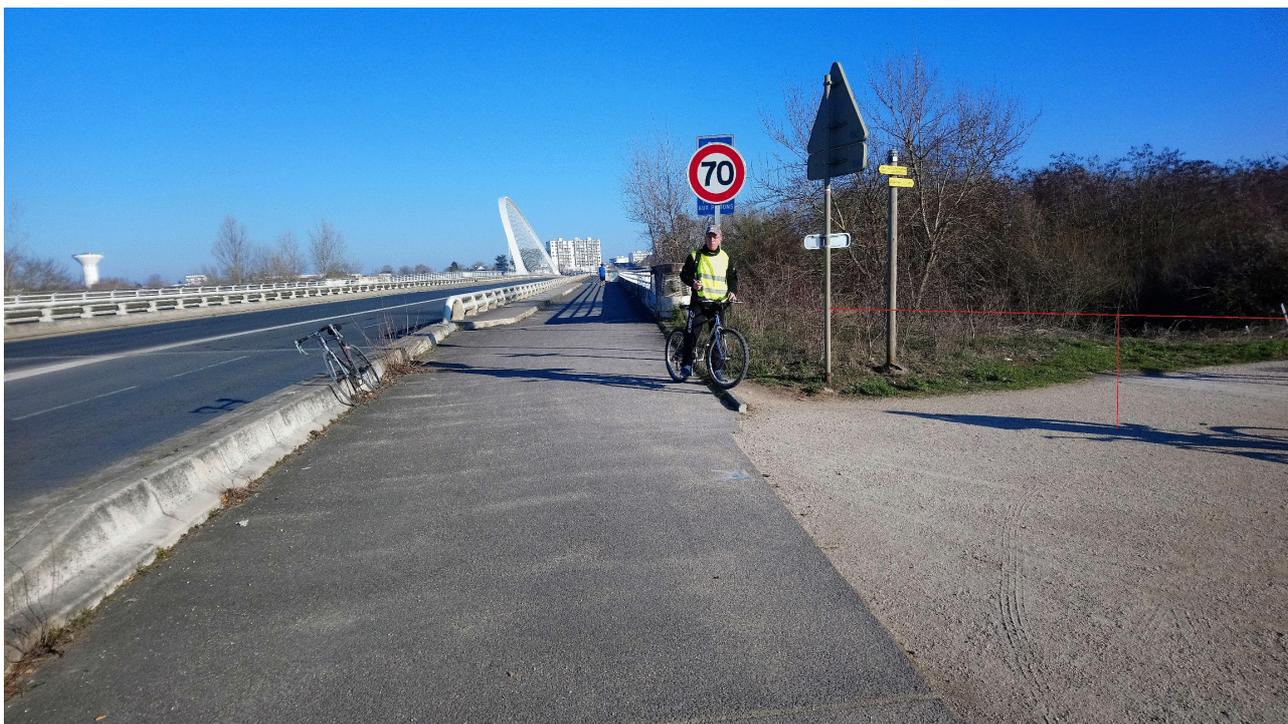
Balisage

Le parcours est intégralement sur la chaussée.

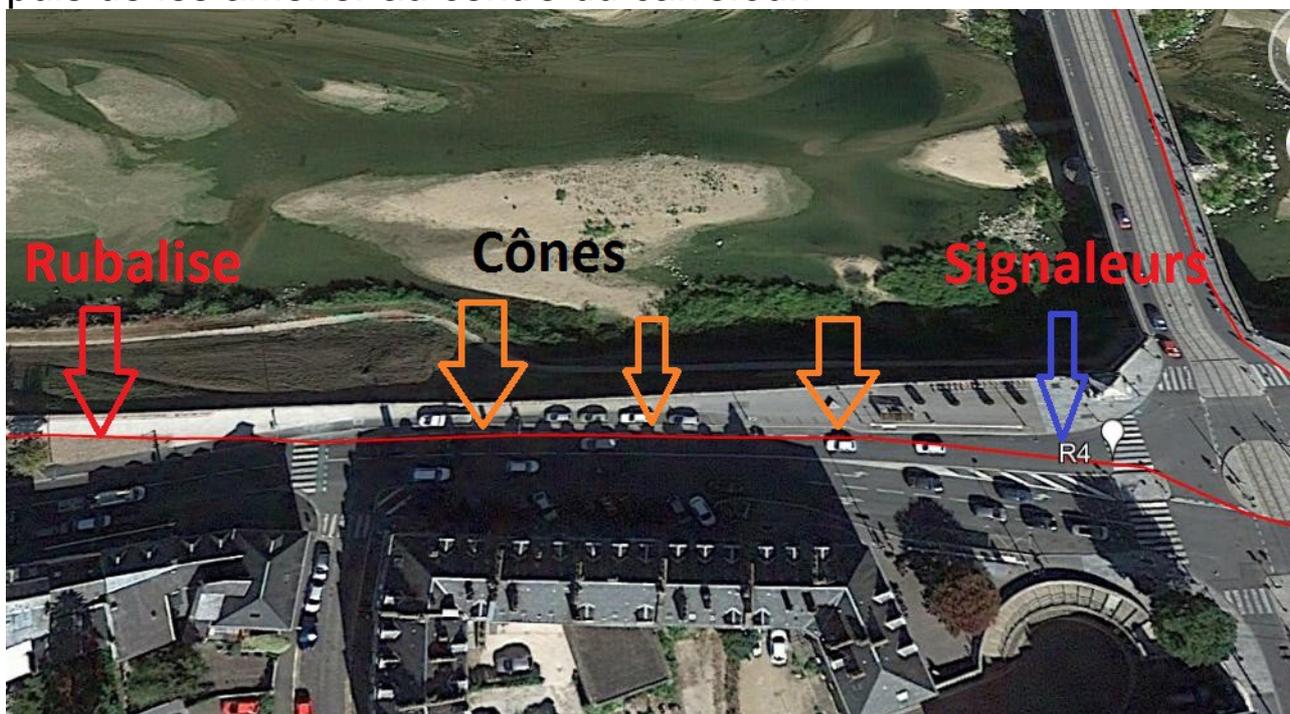
Il faudra veiller à ce que des coupes sur des parties herbues ou des trottoirs soient impossibles.

Pour cela il faut notamment installer de la rubalise dans le 2ème km sur la piste cyclable du quai Saint Laurent avant le pont de l'Europe. Eure.

Puis à la sortie du pont de l'Europe avant d'emprunter la piste derrière l'hippodrome.



Puis avant d'arriver au point R4, le parcours sort d'une piste piétonne et reprend la route en direction du carrefour. Il convient de placer des cônes pour guider les coureurs à gauche de la chaussée puis de les amener au centre du carrefour.



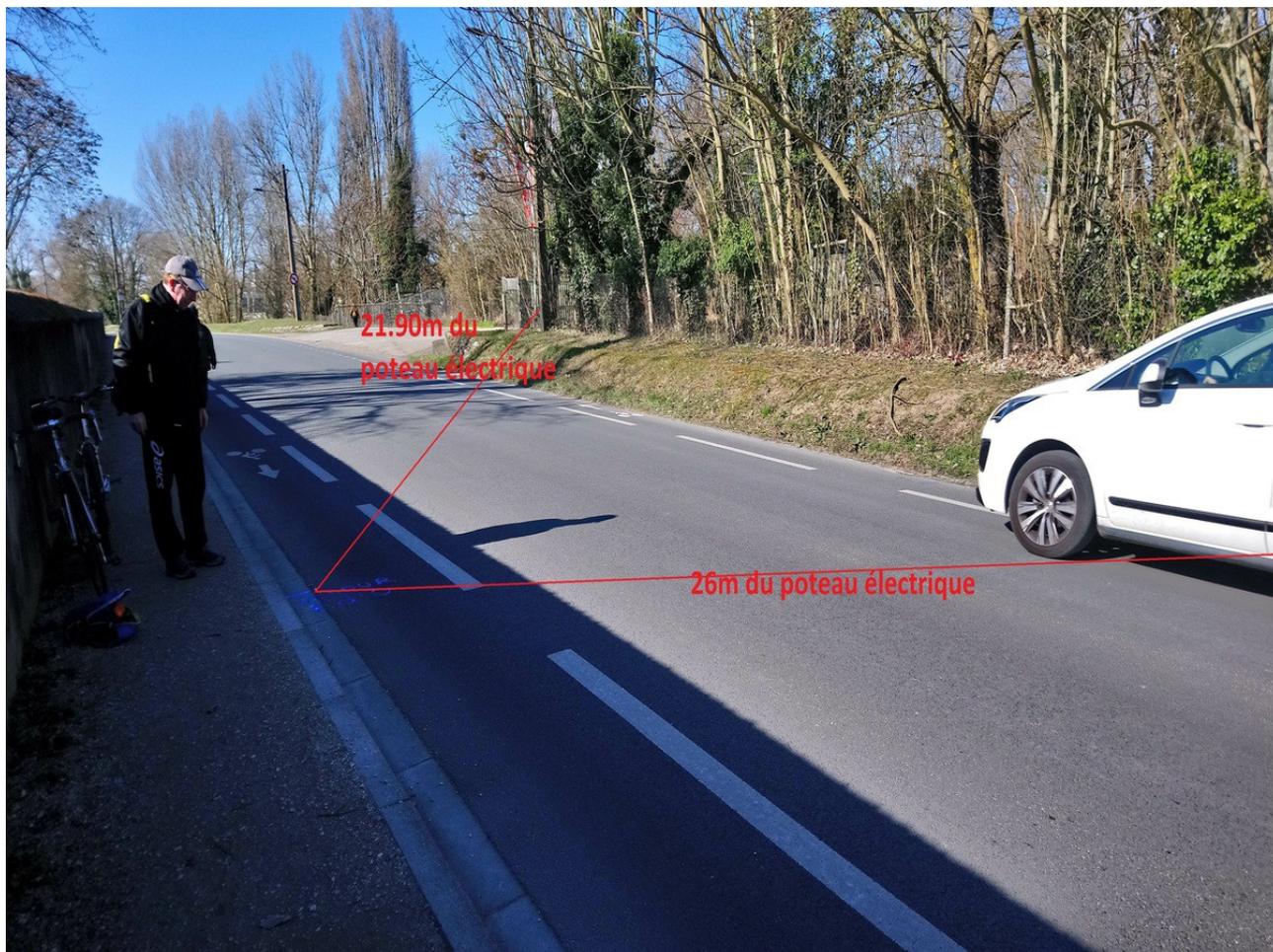
Puis dans l'avenue Saint Fiacre avant d'entrer dans le parc Léon Chenault.



A partir du point R7 au km 8 le parcours emprunte la levée des Capucins sur 146m puis effectue un demi-tour pour rejoindre l'arrivée. Ce ½ tour est matérialisé par 2 clous R7-1 et R7-2. L'axe de la chaussée devra être séparé par des cônes sur la levée des Capucins.



Croquis de repérage du point R7-1



10km des Foulées d'Orléans

Le départ est l'arrivée sont sur une seule et même ligne.

Le parcours est constitué d'une seule boucle depuis le départ en D.

La boucle depuis D revient en A par R1-R2-R3-R4-R5-R6-R7-R8, il fait 10km.

Position des kilomètres intermédiaires

Km	<i>Position des kilomètres intermédiaires après fixation de la ligne de départ</i>	
1	300m après R1 sur la piste cyclable du Quai Cypierre	
5	55m après le point D'	
9	251m après le point R8	

10km des Foulées d'Orléans

MESURAGE :

Base d'étalonnage : Saint Jean le blanc-Charlemagne-500m
n° d'enregistrement 45-B-1241-00

Étalonnage du 23/2/2019

Pré-étalonnage Philippe Georget			Post-étalonnage Philippe Georget		
Repère	Relevé (U.C.)	Ecart (U.C.)	Ecart (U.C.)	Relevé (U.C.)	Repère
A	217 960			417 229	B
		5 710	5 708		
B	223 670			422 937	A
B	223 729			422 937	A
		5 708	5 707		
A	229 437			428 644	B
A	229 471			428 644	B
		5 709	5 704		
B	235 180			434 348	A
B	235 180			434 348	A
		5 708	5 705		
A	240 888			440 053	B
Coefficient Fiabilité Constante K1	2 / 5 708	0,00035	0,00070	4 / 5 704	Coefficient Fiabilité Constante K2
		< 0,0007 = OK	< 0,0007 = OK		
	Constante K1	11 428,9175	11 423,4120	Constante K2	
		Constante K	11 426,1648		
		Arrondi K	11 426,17		

10km des Foulées d'Orléans

Pré-étalonnage Gilles Renard			Post-étalonnage Gilles Renard		
Repère	Relevé (U.C.)	Ecart (U.C.)	Ecart (U.C.)	Relevé (U.C.)	Repère
A	79 556			297 148	B
		5 945	5 936		
B	85 501			303 084	A
B	85 625			303 181	A
		5 943	5 938		
A	91 568			309 119	B
A	97 672			309 203	B
		5 946	5 935		
B	103 618			315 138	A
B	109 889			315 105	A
		5 944	5 935		
A	115 833			321 040	B
Coefficient Fiabilité Constante K1	3 / 5 943	0,00050	0,00051	3 / 5935	Coefficient Fiabilité Constante K2
		< 0,0007 = OK	< 0,0007 = OK		
	Constante K1	11 900,8890	11 883,8720	Constante K2	
		Constante K	11 892,3805		
		Arrondi K	11 892,39		

10km des Foulées d'Orléans

Définition des points :

D : départ

R1 : point au bas de la rue Royale

R2 : fin de la piste cyclable avant d'emprunter le pont de l'Europe.

R3 : fin du pont de l'Europe.

R4 : carrefour au sud du pont George V, début du passage piéton.

R5 : entrée du parc Léon Chenault.

R6 : fin de l'avenue Saint Fiacre au niveau du passage piéton

R7 : fin de la rue des Capucins matérialisé par un clou

R8 : entrée du pont George V

A : ligne d'arrivée fixée commune avec la ligne de départ

Position kilométrique des points intermédiaires (en mètres) :

D	0	Bande pavée
R1	699,69	Début de la plaque en fonte au sol.
R2	2761.18	Ligne de sortie de la piste cyclable
R3	3251.24	Bordure de trottoir
R4	5363.68	Début du passage piéton
R5	6062.53	Trottoir
R6	6771.72	Passage piéton
R7	7690.96	Clou
R8	8629.04	Passage piéton

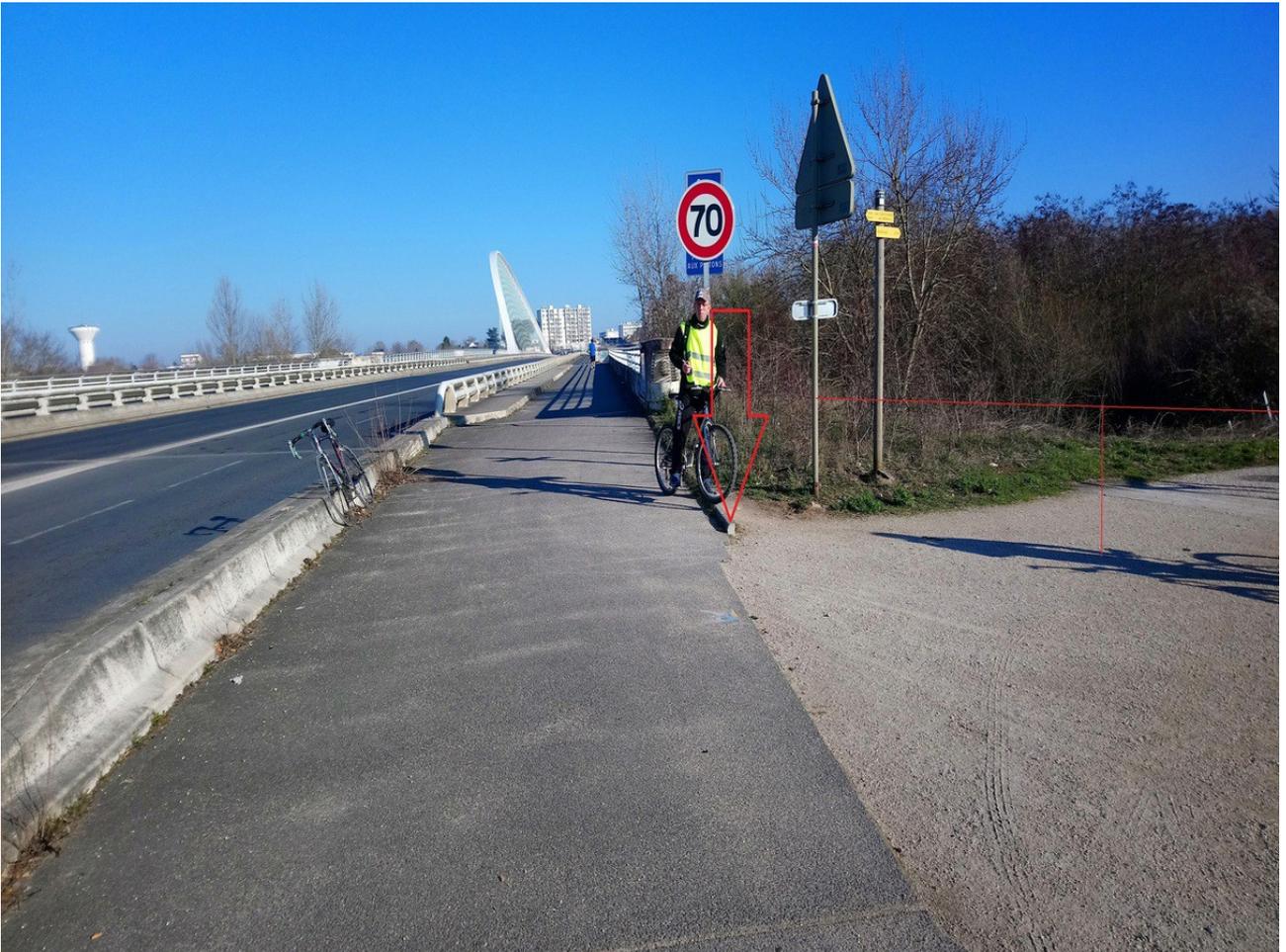
Repérage du point R1



Repérage du point R2



Repérage du point R3



Repérage du point R4



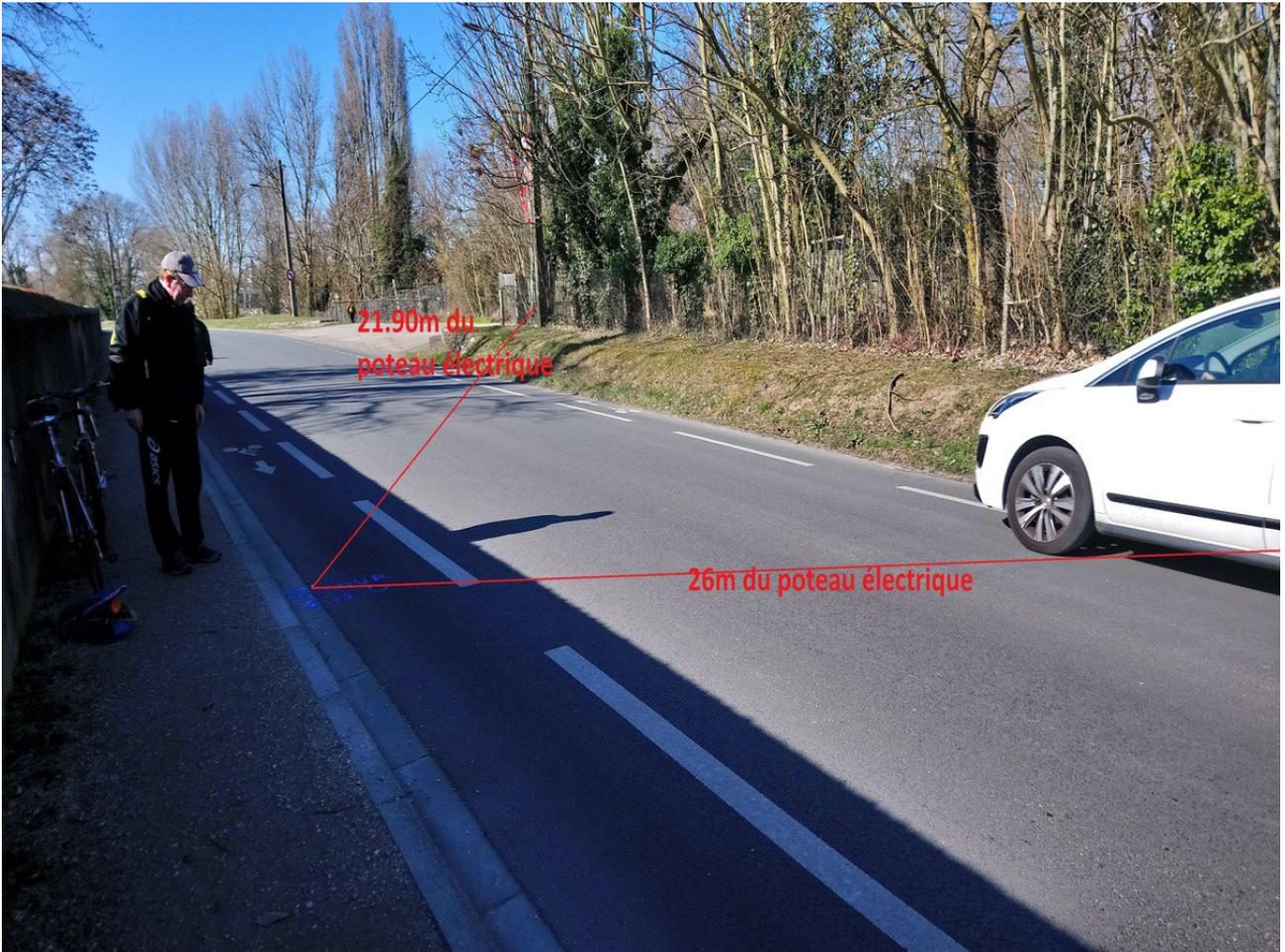
Repérage du point R5



Repérage du point R6



Croquis de repérage du point R7



Repérage du point R8



10km des Foulées d'Orléans

Constante K	11 426,17
------------------------	------------------

Constante K	11 892,39
------------------------	------------------

Mesurage Philippe Georget				Mesurage Gilles Renard			
Repère	Relevé (U.C.)	Ecart (U.C.)	Ecart (M)	Ecart (M)	Ecart (U.C.)	Relevé (U.C.)	Repère
A	262 116					137 193	A
		7 978	698,22	699,69	8 321		
R1	270 094					145 514	R1
R1	271 652					145 514	R1
		23 565	2 062,37	2 061,49	24 516		
R2	295 217					170 030	R2
		5 565	487,04	490,06	5 828		
R3	300 782					175 858	R3
		24 156	2 114,09	2 112,44	25 122		
R4	324 938					200 980	R4
		7 976	698,05	698,85	8 311		
R5	332 914					209 291	R5
		8 100	708,90	709,19	8 434		
R6	341 014					217 725	R6
		10 507	919,56	919,24	10 932		
R7	351 521					228 657	R7
		10 803	945,46	938,08	11 156		
R8	362 324					239 813	R8
		12 210	1 068,60	1 069,59	12 720		
A	374 534					252 533	A
Total M1		110 860	9 702,29	9 698,64	115 340		Total M2

Coefficient	Comparaison Mesurage	0,0004	< 0,001 = OK
--------------------	---------------------------------	---------------	------------------------

Distance A - A	9 698,64
Distance Totale	9 698,64
Distance Manquante 10 Kms	301,36
Distance Théorique R7 - DT	150,68
Distance Réelle R7 - DT	146,00

10km des Foulées d'Orléans

Conclusions du mesurage-Mise en conformité :

Coefficient de comparaison des mesures: celui-ci doit être inférieur à 0,001

$$\frac{9702,29-9698,64}{9698,64}$$

soit 0,0004

La mesure retenue est celle effectuée par Gilles Renard soit 9698,64m.

Pour arriver à un parcours de 10000m il manque au parcours 301,36m.

En accord avec l'organisateur, le parcours est allongé au point R7 sur la Levée des Capucins sur 146m avec un demi-tour retour vers Orléans sur 146m+la largeur de la rue des Capucins soit 9,36m.

Le demi-tour est matérialisé par 2 points de part et d'autre de la route (points R7-1 et R7-2)